

Données numériques du Plan Local d'Urbanisme de Paris Secteur d'encadrement de l'hébergement touristique- Limite

Cette couche fait partie des données numériques du Plan Local d'Urbanisme de Paris. Ces données sont utilisées pour réaliser les documents graphiques et les tableaux annexes du règlement.

Nom de la couche : plub_hebtour_lim

Géométrie : Lignes

Contenu : Le règlement de la zone urbaine générale définit un secteur d'encadrement de l'hébergement touristique où la création de locaux relevant de la sous-destination « Autres hébergements touristiques » est interdite. Ce secteur couvre les arrondissements 1 à 11 ainsi qu'une partie du 18ème arrondissement autour de la butte Montmartre. Ce secteur est délimité par des pointillés marrons sur le plan « B- Équilibre entre destinations ».

Cette couche contient la limite extérieure ce secteur.

Documents du PLU : Ces données apparaissent sur le plan « B – Equilibre entre destinations ».



Actualité : Dernière modification le 20/11/2024 – Approbation du PLU bioclimatique.

Précision : Plans au 1/12500.

Champs de la table associée : Néant